



EPS — Education Physique et sportive

**Culture sportive**

Développer la culture sportive et artistique de chaque élève en pratiquant différentes activités sportives.

**Performance**

Développer les performances de chacun : stratégie, tactique, rapidité....

**Convivialité & respect**

Développer et promouvoir des valeurs de citoyenneté en impliquant les élèves dans des activités individuelles ou collectives

Tous les élèves au collège reçoivent un enseignement obligatoire d'Education Physique et Sportive(EPS).

Le volume horaire est de 4 heures par semaine en 6ème et de 3 heures dans les autres niveaux de classe.

En 6ème, les cours d'EPS sont répartis sur 2 créneaux de 2 heures ; pendant cette première année au collège, les élèves pratiquent les Activités Physiques Sportives et Artistiques (APSA) suivantes:

- Ultimate et basket ball (collège et segpa)
- Badminton (collège et segpa)
- Escalade (collège)
- Natation (collège et segpa)
- Judo (segpa)
- Danse (collège)
- Course /saut/lancer (segpa)

Ces activités ont lieu au gymnase des Cotterêts, très proche du collège, sur le plateau extérieur attenant au gymnase, à l'Aquatis de Fougères ou dans la salle de combat d'Alain Fournier.

Chaque APSA est enseignée pendant un cycle de 10 séances environ et est évaluée à la fin de chaque période.

**Les objectifs généraux de l'EPS visent à :**

- développer les ressources physiques et physiologiques des élèves et leur permettre d'augmenter leurs performances physiques
- permettre l'accès à la culture des APSA
- permettre l'accès aux connaissances et aux compétences relatives à la santé et à l'entretien de la vie physique
- former les citoyens de demain: agir ensemble, construire des projets collectifs d'acquisition des compétences, s'auto-évaluer.